



**RAPPORT DE LA MUNICIPALITE
AU
CONSEIL COMMUNAL**

**Concernant les comptes communaux et la gestion de la Municipalité durant l'exercice
2014**

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

Nous avons l'avantage de vous présenter les *comptes de l'exercice 2014* et le *rapport de gestion* de la Municipalité sous la forme de deux documents distincts. Le présent document ne traite que de l'aspect financier et le document annexe « Rapport de gestion 2014 » donne un résumé des activités de la commune de Jouxkens-Mézery. Ce rapport a volontairement été étoffé afin de vous permettre de vous donner une idée plus concrète du travail accompli par les membres de l'exécutif et le personnel communal.

LES COMPTES COMMUNAUX POUR 2014

1. Les documents remis aux membres du Conseil communal se présentent de la manière suivante :

- Comptes de fonctionnement par ordre administratif pour l'année 2014 avec comparatif budget 2014 et comptes 2013 - pages jaunes 1 à 15
- Bilan au 31 décembre 2014 avec comparaison de l'exercice précédent et engagements hors bilan - pages bleues 1 à 7
- Renseignements complémentaires sur les comptes *avec ses annexes* - pages blanches 1 à 8
- Tableau des investissements au 31 décembre 2014
- Inventaire des biens immobiliers de la commune au 31 décembre 2014

2. Commentaires sur le résultat de l'exercice 2014

La marge d'autofinancement est positive pour 2014 (*cf tableau no 1*) et s'établit à **CHF 1'539'636**.

Elle a permis de financer les investissements effectués en 2014, nos charges de fonctionnement et d'amortir partiellement notre endettement bancaire arrivant à terme.

Si l'on compare les recettes et dépenses avec les mêmes éléments découlant du budget de l'année 2014, on parvient aux constatations suivantes :

	<i>Budget 2014</i> <i>CHF</i>	<i>Comptes 2014</i> <i>CHF</i>
Revenus ordinaires de fonctionnement	8'167'000	13'471'768
Dépenses ordinaires de fonctionnement	-8'415'300	-11'932'132
Marge d'autofinancement	-248'300	1'539'636
Prélèvements sur fonds de réserves, provisions et imputations internes (<i>groupes 48 et 49</i>)	59'300	394'315
Amortissements, attributions et imputations internes (<i>groupes 33, 38 et 39</i>)	-410'700	-1'899'881
Excédent final des (dépenses) / recettes	-599'700	34'070

L'augmentation importantes de nos recettes fiscales enregistrée dans l'exercice 2014 par rapport au budget provient principalement de l'impôt sur la fortune des personnes physiques (voir détail dans nos commentaires sur les comptes, page 2, ainsi que les annexes nos 1 et 2 desdits commentaires), de l'impôt sur la dépense et des impôts conjoncturels (droits de mutation et gains immobiliers).

Il est à relever que nous avons enregistré un excédent sur notre provision entre le complément de la facture sociale **2013** et notre calcul de simulation, à savoir

	<u>Complément</u>	<u>Provision</u>	<u>Excédent</u>
• Compte 720.4515.1 – Facture sociale	CHF 5'279'364	- 6'118'448	- 839'084

Nous avons également enregistré une recette extraordinaire, après amortissement total de l'investissement du passage sous la route Cantonale, comprenant le solde de la subvention du LEB et du remboursement de l'assurance responsabilité privée, soit au total CHF 305'000.

L'écart important des **charges** par rapport au budget porte essentiellement sur le groupe 35 « Part à des charges cantonales » en raison de l'enregistrement d'une provision complémentaire sur la péréquation et facture sociale compte tenu des recettes fiscales enregistrées en 2014. Voir remarques sous chiffre III, en page 5.

Après attributions aux fonds de réserve (CHF 1'320'000), les comptes de l'exercice 2014 de la Commune de Jouxten-Mézery se soldent par un excédent net des revenus de **CHF 34'069**.

2.1. Charges et revenus par nature

L'écart sur les charges et revenus par nature, avec comparatif, est représenté dans le *tableau no 2* annexé au préavis

2.2. Charges et revenus par direction

L'écart sur les charges et revenus par direction, avec comparatif, est représenté dans le *tableau no 3* annexé au préavis

2.3. Examen des produits de l'impôt pour l'année 2014

Voir chiffre 4 ci-après et les annexes nos 1 et 2 jointes aux commentaires sur les comptes

2.4. Examen du compte d'exploitation des immeubles

Charges d'entretien (Compte 350.3141)	2014 CHF	2013 CHF	2012 CHF	2011 CHF	2010 CHF
Locatifs					
Chalet-Vert	38'820.15	2'360.55	15'489.25	73'818.10	2414.40
Frêne	244.05	17'570.05	5'772.85	20'043.85	52'999.60
./ . préltv au fds rénov.					-34'000.00
Beau-Cèdre 3	10'757.00	1'070.55	150.00	562.50	209.20
Bâtiments administratifs					
Beau-Cèdre (Admin. comm. et « Bistro »)	29'894.60	41'698.45	19'017.60	22'352.05	29'660.95
Eglise	684.00	0.00	4'803.60	0.00	0.00
Voirie, feu et déchetterie	933.35	7'882.55	10'354.55	446.45	1'050.80
Bâtiments scolaires					
Garderie	645.55	279.00	2'185.45	0.00	151.80
Ecoles	35'944.45	54'901.80	3'080.20	36'639.65	24'965.00
./ . préltv au fds rénov.					-10'000.00
Salle de gymnastique	3'725.70	2'839.00	14'729.50	399.20	574.00
Totaux	121'648.85	128'601.95	75'583.00	154'261.80	68'025.75

Produit des loyers (comptes 350.423.x + 350.4271)	2014 CHF	2013 CHF	2012 CHF	2011 CHF	2010 CHF
Chalet-Vert	86'232.00	86'232.00	86'232.00	79'506.00	71'679
Frêne	46'800.00	46'800.00	46'800.00	36'125.00	31'260
Beau-Cèdre 3	14'400.00	14'400.00	14'400.00	14'400.00	14'400
Locations	35'504.00	33'714.00	31'694.00	32'105.00	28'894
Totaux	182'936.00	181'146.00	179'126.00	162'136.00	146'233

2.5. Patrimoine administratif

Au 31 décembre 2014, le total des investissements du patrimoine administratif en cours et subventions d'investissements à des associations de communes s'établit comme suit :

Investissements au 1 ^{er} janvier (914 + 916 sans 912)	CHF	1'021'468
Dépenses d'investissement en 2014	CHF	812'393
Subventions / Facturation à des tiers	CHF	(1'750)
Amortissements du patrimoine administratif (914 + 916 sans 912)	CHF	(379'729)
Solde au 31 décembre	CHF	1'452'382

II. L'EVOLUTION DU BILAN DE LA BOURSE COMMUNALE

La comparaison des bilans de la bourse communale aux 31 décembre 2014 et 2013 permet les constatations suivantes :

- **Le total des actifs passe de CHF 15'564'948 à CHF 10'105'212.**

Les actifs comprennent en chiffres arrondis, les valeurs suivantes :

	31.12.2013 CHF	31.12.2014 CHF
- les investissements en cours	1'021'000	1'452'000
- l'ensemble des placements du patrimoine financier	2'097'000	2'097'000
- les comptes des administrations fiscales	1'246'000	1'416'000
- les débiteurs contribuables	1'114'000	2'804'000
- les débiteurs et autres actifs réalisables	297'000	193'000
- les liquidités	9'789'000	2'143'000
Totaux comme ci-dessus :	15'564'000	10'105'000

- **Le total des passifs (sans le capital) passe de CHF 14'678'088 à CHF 9'184'283.**

Ces derniers comprennent, en chiffres arrondis, les valeurs suivantes :

	31.12.2013 CHF	31.12.2014 CHF
- les provisions pour pertes sur créances et pour ristournes d'impôt (activités dirigeantes) ①	216'000	172'000
- les divers fonds communaux ①	3'093'000	4'263'000
- les dettes bancaires et les emprunts de la commune pour un montant total de	3'500'000	1'500'000
- les dettes courantes et les passifs transitoires	7'869'000	3'249'000
Totaux comme ci-dessus	<u>14'678'000</u>	<u>9'184'000</u>

① *Détail cf tableau chiffre no 3, ci-après*

- **Après enregistrement de l'excédent des recettes de l'exercice 2014, le Capital passe de CHF 886'860 au 31 décembre 2013 à une fortune de CHF 920'929 au 31 décembre 2014.**

III. REMARQUES FINALES

Suite aux compléments d'impôts des années fiscales 2003 à 2013, le groupe 400 « Impôts sur le revenu et la fortune des personnes physiques » a enregistré dans l'exercice 2014 des rentrées « extraordinaires », et non prévues au budget principalement sur l'impôt sur la fortune des personnes physiques (210.4002), soit une augmentation totale par rapport au budget de **CHF 3'637'000**.

Nous nous plaignons toujours à relever que nous n'avons pas rencontré durant toute l'année 2014 de problème de trésorerie. La situation financière au 31 décembre 2014 est saine.

Le souhait de la Municipalité est toujours, dans la mesure du possible et sans événements extraordinaires, de réduire l'endettement bancaire de notre Commune. Pour rappel, à fin 2003, nos engagements bancaires étaient de CHF 10'187'000 et au 31 décembre 2014, à CHF 1'500'000, soit une baisse de CHF 8'687'000 !

Une avance à terme de CHF 2'000'000, arrivant à échéance le 16 mai 2014, a été remboursée.

Sur la base du tableau d'évaluation des risques sur débiteurs, transmis par l'Administration cantonale des impôts, nous avons ajusté la provision (*compte 9282.8*) de CHF 186'000 à CHF 142'000. Elle demeure suffisante.

Compte tenu des recettes fiscales « exceptionnelles » enregistrées dans les comptes 2014 et afin de se prémunir **d'un important complément à payer pour la péréquation directe et la facture sociale** par rapport au montant porté au budget (*comptes de charges nos 220.3520, 720.3515 et 720.3515.1*) et dont le décompte final 2014 ne sera connu qu'en septembre prochain, nous avons constitué, comme dans les exercices précédents, une provision d'un montant total de **CHF 2'723'400**. (*Comptes de bilan nos 9259.52 et 9259.54*)

Les comptes de la CISTEP font partie intégrante des comptes communaux et sont à disposition, au greffe municipal, des membres du Conseil communal qui souhaitent les consulter.

IV. CONCLUSIONS

Au vu de ce qui précède, la Municipalité demande au Conseil communal qu'il lui plaise de prendre les décisions suivantes :

Le Conseil communal

- vu le rapport de la Municipalité du 28 avril 2015 (préavis 2/2015),
- vu le rapport de la Commission de gestion,
- attendu que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide

- de donner décharge à la Municipalité pour sa gestion de l'année 2014,
- d'approuver les comptes de l'exercice 2014 de la bourse communale tels qu'ils sont présentés et qui font apparaître un excédent des recettes de **CHF 34'069.76** et un capital de **CHF 920'930.33**.

Jouxten-Mézery, le 28 avril 2015

AU NOM DE LA MUNICIPALITE
Le Syndic  Le Secrétaire

Serge Roy  Christian Monod

Annexe : Rapport de gestion de la Municipalité